

Programme du séminaire pratique

Le nouveau droit de la société anonyme

Cursus Formation, Lausanne

Horaires	Thème
08.30–09.00	Accueil
09.00-10.15	<p>Contexte général</p> <ul style="list-style-type: none"> • La société anonyme et les autres formes de société • Le droit de la société anonyme et sa révision • Les objectifs poursuivis et les nouveautés en survol <p>Les éléments principaux liés à la société anonyme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bases légales et statuts • La création de la société anonyme • Le capital-actions et ses fluctuations • Les actions ainsi que les droits et obligations des actionnaires • L'assemblée générale • Le conseil d'administration • L'organe de révision • Les règles en matière d'insolvabilité • La dissolution • La responsabilité
10.15-10.30	Pause
10.30-12.00	<p>Les nouveautés sous l'angle de la gouvernance, des rémunérations et des quotas</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gouvernance <ul style="list-style-type: none"> ○ Les assemblées générales <ul style="list-style-type: none"> ▪ Virtuelles ▪ A l'étranger ▪ Les représentants ▪ En des lieux multiples ▪ Le cas spécifique des matières premières ○ La rémunération et les « rémunérations abusives » <ul style="list-style-type: none"> ▪ La rémunération en général ▪ Les bonus ▪ Les indemnités ▪ Les exigences statutaires ○ Les quotas de genres ○ Les autres modifications relatives au conseil d'administration ○ Conseil pratiques
12.00-13.00	Repas
13.00-14.30	<p>Les nouveautés sur les droits d'information des actionnaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Droits d'informations et de renseignement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande de renseignement d'actionnaires minoritaires ▪ Examen spécial ▪ Actions en restitutions de prestations ○ Droits d'accès ○ Actions judiciaires et arbitrage ○ Conseil pratiques <p>Les nouveautés en matière de capital-actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les actions ○ La valeur nominale

Cursus Formation

Route des Flumeaux 48
1008 Prilly-Lausanne
www.cursus-formation.ch

En voiture

Places de stationnement disponibles au **Parking Malley-Lumière, Vaudoise Aréna ou Coop – Prilly Business Parc**. Puis comptez quelques minutes à pied.

En bus

Arrêt Flumeaux, Bus 33; Arrêt Florissant, Bus 18;
Arrêt Perrelet, Bus 17, 18, 19 ou Arrêt Galicien,
Bus 32, 33

En train

Arrêt Prilly-Malley S1, S2, S3, S5

Veuillez vérifier vos connexions via l'application de transport.



	<ul style="list-style-type: none"> ○ La libération du capital-actions ○ La marge de fluctuation du capital ○ Les dividendes et les réserves
14.30-14.45	Pause
14.45-16.30	<p>Les nouveautés sur l'assainissement et l'insolvabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Notion d'insolvabilité ○ Obligations du Conseil d'administration ○ Perte de capital et surendettement ○ Réduction du capital-actions <p>Mise en œuvre et conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en œuvre du nouveau droit de la SA ○ Impacts dans la gestion de la société ○ Conclusions
16.30	Fin du séminaire

Adresse

Hôtel Aquatis
Route de Berne 150
CH-1010 Lausanne
www.aquatis-hotel.ch

En voiture: autoroute A9 – sortie n° 10 Lausanne-Vennes, prendre la Route de Berne direction Moudon/Epalinges puis suivre P+R Vennes. L'entrée du parking souterrain se trouve sur votre droite.

En train: depuis la gare CFF de Lausanne, emprunter le passage sous-voie et prendre le métro M2 (direction Croisettes) – arrêt Vennes. Le trajet dure environ 10 minutes.



